

BULLETIN DE SOUTIEN 2026

DÉDUCTION FISCALE
(voyez au verso) **66 %**

OUI, je participe aux frais d'études d'un enfant de consœur ou confrère avec un don de :

☐ 50 €

☐ 95 €

☐ 180 €

☐ Autre montant : _____ €

Après déduction fiscale : 17 €

32,30 €

61,20 €

POUR FAIRE VOTRE DON, TROIS SOLUTIONS :

Payer en ligne par **ca**
bancaire via Helloasso
en allant sur
www.afem.net



ou scanner le
QR-code
Helloasso ci-
contre :



ou envoyer votre
chèque à l'ordre
de l'**AFEM**
45 Avenue Bosquet
75007 PARIS



A . F . E . M

Un reçu fiscal vous sera adressé par courrier ou par e-mail.

Nom et adresse du donateur en lettres majuscules ou cachet : _____

☐ Je souhaite recevoir mon reçu fiscal par e-mail : _____ @ _____
(Votre adresse e-mail sera **exclusivement utilisée par l'AFEM**)

DÉDUCTION FISCALE 66 %

Si vous êtes redevable de l'impôt sur le revenu, 66 % de votre don sont déductibles de votre impôt, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Ainsi, par exemple, un don de 95 € vous revient en réalité à 32,30 € après déduction fiscale. **Le reçu fiscal correspondant à votre don vous sera ensuite adressé.**

VOTRE DON DE

VOUS REVIENT À

50€

17 €

95€

32,30 €

180€

61,20 €

DÉDUCTION
66 %

COMMENT SONT EMPLOYÉES NOS RESSOURCES ?

Pour 100 euros

91 € sont redistribués aux familles et aux étudiants

9 €

seulement consacrés aux frais de fonctionnement et à la collecte de fonds

Les données nécessaires à l'accomplissement des missions de l'AFEM sont traitées dans des fichiers destinés à son usage exclusif. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'opposition et d'effacement des données les concernant, à formuler par courrier ou par mail : info@afem.net

